

# CHARTRE DEONTOLOGIQUE

## DE L'OSTÉOPATHE FORMÉ À L'IO-RB

1

### L'OSTÉOPATHE FORMÉ À IO-RENNES DOIT CONTINUER, TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE, DE RESPECTER LES VALEURS REÇUES

- **Intégrité et honnêteté** dans la connaissance de ses propres limites et la pertinence de ses choix.
- **Rigueur et exigence** pour approfondir et mobiliser ses connaissances avec performance.
- **Humilité et bienveillance** pour garantir des échanges constructifs dans le respect du point de vue de chacun et faire preuve d'une approche empathique de l'autre.

2

### L'OSTÉOPATHE FORMÉ À IO-RENNES DOIT AGIR DANS L'INTÉRÊT DU PATIENT, EN TOUTE SÉCURITÉ

- L'ostéopathe formé à IO-RENNES doit être honnête et digne de confiance dans ses relations avec ses patients, ses collègues et les autres professionnels de la santé.
- L'ostéopathe formé à IO-RENNES doit écouter son patient et respecter ses opinions, ses valeurs et ses préférences.
- L'ostéopathe formé à IO-RENNES doit obtenir le consentement de son patient avant de l'examiner ou de le traiter.
- L'ostéopathe formé à IO-RENNES doit maintenir la confidentialité de toutes les informations qu'il a recueillies au cours de la consultation, de l'examen ou du traitement d'un patient et est soumis au secret professionnel.

3

### L'OSTÉOPATHE FORMÉ À L'IO-RB DOIT MAINTENIR LA CONFIANCE DU PUBLIC DANS LA PROFESSION D'OSTÉOPATHE

- L'ostéopathe formé à l'IO-RB ne doit jamais affirmer posséder des compétences qu'il ne maîtrise pas et doit, le cas échéant, orienter son patient vers un professionnel de la santé plus approprié.
- L'ostéopathe formé à l'IO-RB doit s'abstenir, même en dehors du cabinet d'ostéopathie, de tout acte susceptible de nuire à la réputation de la profession d'ostéopathe.

L'ostéopathe formé à l'IO-RB est autonome, responsable et compétent, ne dépasse en aucun cas son champ de compétences et travaille avec tous les autres professionnels de santé. Il perfectionne ses connaissances pour participer à l'évolution des pratiques ostéopathiques.

« Je crois que la loi de la vie, lorsqu'elle est sagement comprise, est à la fois simple et naturelle »

[ANDREW TAYLOR STILL - Fondateur de l'ostéopathie - 1874]